



Politique de bonnes pratiques commerciales

(Code de conduite de l'employé)

Table des matières

Comment gagner et appliquer de bonnes pratiques commerciales	3
Notre objectif commun	3
Notre façon de gagner	3
Indiquer la direction	3
UNE entreprise	3
UNE culture définie par nos valeurs fondamentales	4
Vivre dans l'esprit de bonnes pratiques commerciales	6
Agir de manière professionnelle	7
Respect des lois et réglementations	7
Antitrust et concurrence loyale	7
Conflits d'intérêts et lutte contre la corruption	7
Registres de l'entreprise	8
Responsabilité sociale	8
Propriété intellectuelle, informations confidentielles et propriété de l'entreprise	9
Relations publiques et communication d'entreprise	9
Que dois-je faire si j'ai une question ou une inquiétude ?	10
Si vous n'êtes pas sûr, demandez de l'aide	10

Comment gagner et appliquer de bonnes pratiques commerciales

Notre objectif commun

Vanderlande est une entreprise prospère forte d'une histoire prestigieuse. Nous sommes (et souhaitons rester) une entreprise performante. C'est notre volonté de gagner qui nous distingue des autres entreprises. Nous croyons que la croissance est impérative, car seules les positions de leader du marché sont payantes. Ainsi, notre décision est de travailler en gardant à l'esprit une ambition stratégique de croissance rentable et durable. Notre but est d'augmenter la rentabilité et de la maintenir au fil du temps.

La durabilité est également un élément important au sein de notre stratégie et elle devrait être évidente à long terme en appliquant de bonnes pratiques commerciales.

Notre façon de gagner

Notre stratégie « Comment gagner » nous a démontré que notre



ambition, la croissance rentable et durable, n'est possible que si nous fidélisons nos clients. Pour y parvenir, nous devons fournir la meilleure solution totale qui satisfait les besoins de nos clients et dépasse même leurs attentes. La seule manière d'assurer ce niveau de qualité est de pouvoir compter sur des personnes qualifiées et dévouées qui travaillent pour l'entreprise.

Vanderlande a identifié six composantes qui rendent notre personnel qualifié, dévoué et accompli. Grâce à l'apprentissage, l'innovation et l'amélioration continue et conformément à la stratégie de l'entreprise ; nous améliorerons nos aptitudes jour après jour en travaillant de manière organisée et coopérative. En suivant de près nos marchés, clients et concurrents, nous avons adopté une approche flexible qui utilise les processus et outils de Vanderlande pour créer et fournir des solutions et des produits innovants.

Les composantes de la stratégie « Comment gagner » :



Donner des instructions

Les effectifs de l'entreprise augmentent à l'échelle internationale et nos employés demeurent essentiels à la réalisation de nos ambitions. Il est donc crucial que nous ayons tous la même compréhension de notre stratégie et culture uniques et que nous sachions comment celles-ci se traduisent dans notre façon d'organiser, de diriger, de travailler et d'obtenir des résultats. Notre slogan « croire au facteur humain dans un monde technologique » nous unit et nous permet de bâtir une base commune pour chacun d'entre nous, quel que soit le lieu ou le domaine dans lequel nous travaillons. Nos valeurs fondamentales guident nos actions et notre comportement, en interne et envers le client. Notre stratégie met en évidence la situation dans son ensemble et démontre comment toutes nos actions individuelles sont coordonnées pour réaliser nos ambitions souhaitées.

Sur la base de notre stratégie, six principes de conception communs ont été définis et constituent la base de l'organisation Vanderlande et de sa collaboration. Il est important pour nous tous et pour nos collègues de connaître et de comprendre ces principes, car ils constituent une base solide pour rendre le travail chez Vanderlande plus enrichissant et agréable.

En tant qu'équipe, nous devons donner des instructions de manière cohérente et uniforme. Cela nous aidera à faire preuve de plus de leadership et de responsabilité. Les principes de conception sont la base de notre concept d'entreprise UNIQUE et nous guideront sur la manière de communiquer plus efficacement et de réaliser nos ambitions.

UNE entreprise

Avec UNE langue, UNE culture et UN ensemble d'outils, nous sommes mieux équipés pour réaliser nos ambitions. En favorisant UNE manière de travailler, nous croyons que notre équipe peut prendre les bonnes décisions sur la base de nos politiques, procédures et façons habituelles de travailler.

Principes de conception



Nos valeurs fondamentales définissent la culture UNIQUE de Vanderlande. Si nous avons la volonté de gagner, nous irons jusqu'au bout de tous les projets et services, comme convenu avec nos clients. Cependant, nous ne cessons jamais d'apprendre pour progresser jour après jour. Nous nous soucions non seulement de nos collègues, mais aussi de nos clients et fournisseurs. La création d'une base sûre est vitale pour préserver le bien-être de tous, afin que nous puissions travailler dans un environnement positif. L'esprit d'équipe est notre façon de travailler ensemble, de constituer des équipes et de coopérer efficacement à tous les niveaux. Finalement, la prise de responsabilité, c'est la performance au plus haut niveau et la volonté de répondre de ses actes.

Nos valeurs fondamentales resteront vraies à tout moment. Ils guident notre comportement et notre culture, forment notre identité d'entreprise et constituent la base de notre succès futur. Notre réputation repose sur le professionnalisme, la haute performance et l'intégrité personnelle de chacun de nos employés et de ceux avec qui nous faisons affaire.

Notre ambition stratégique de croissance rentable et durable est liée à la capacité de nos employés à agir et prendre des décisions qui s'alignent sur notre politique de bonnes pratiques commerciales et notre éthique commerciale, qui font partie intégrante de notre culture.

« C'est ensemble que nous faisons toute la différence ! »

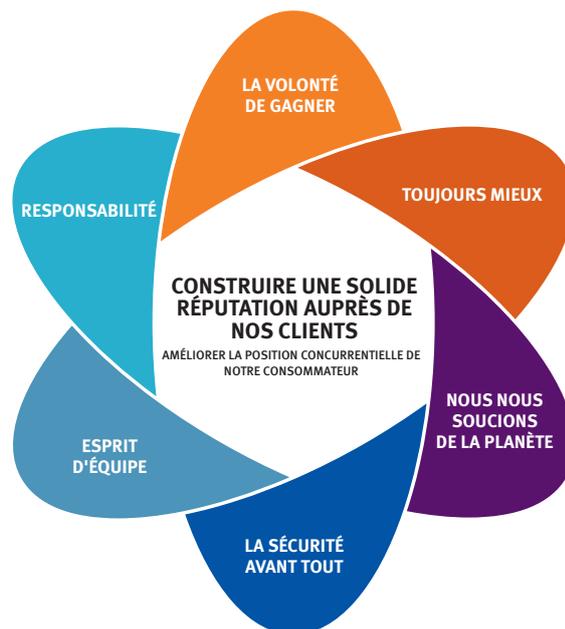
Andrew Manship
Président et PDG

Astrid van Druten
Directeur financier

Décembre 2023

UNE culture définie par nos valeurs fondamentales

Nous travaillons vers un objectif commun, dans le véritable esprit de la philosophie d'entreprise ONE avec une culture ONE définie par nos valeurs fondamentales. Celles-ci concernent nos valeurs intrinsèques – nos convictions et nos croyances. Elles définissent ce que nous défendons en tant qu'entreprise et comment nous prétendons accomplir notre mission. Nos valeurs fondamentales façonnent notre identité : elles sont ce que nous sommes.



Nos valeurs fondamentales

La façon dont chacun de nous se comporte, collabore, pense et ressent les choses a un impact sur la façon dont nos clients nous perçoivent. Nos valeurs fondamentales guident notre comportement, façonnent notre culture et notre identité d'entreprise et nous rapprochent de notre succès futur.

Construire une solide réputation auprès de nos clients

Améliorer la position concurrentielle de notre client
Nos clients guident notre manière de penser, d'agir et de nous organiser. Nous nous efforçons de comprendre au mieux les activités commerciales et les processus logistiques de nos clients. Cela signifie que nous pouvons fournir des solutions qui les aident vraiment à réussir et à améliorer leur compétitivité.

Nous savons que les systèmes de manutention automatisés se trouvent au cœur des opérations commerciales de nos clients. Ils se fient donc entièrement à nos systèmes, tous les jours. Nous nous engageons à fournir des services logistiques complets et des solutions qui offrent le meilleur rapport qualité-prix pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients.

Nous avons acquis une excellente réputation au fil des années grâce à la fiabilité de nos systèmes. Cependant, une bonne réputation requiert une attention et des soins constants : notre fiabilité en tant que partenaire est essentielle à l'avenir de Vanderlande et elle doit être maintenue en permanence.

La volonté de gagner

Notre objectif : être les meilleurs

Notre volonté, qui nous pousse à exceller, joue un rôle central dans notre culture. Nous travaillons sans relâche. Nous ne nous arrêtons pas lorsque nous remportons une commande, nous ne nous arrêtons qu'après avoir achevé le projet et fourni d'excellents services pendant tout le cycle de vie, et ce, à la pleine satisfaction du client, techniquement et financièrement. Et, soyons honnêtes : qui ne veut pas gagner ?

Toujours mieux

Apprendre, se développer et innover constamment

Nous encourageons notre personnel à se développer professionnellement et personnellement. Nous avons besoin d'effectifs capables d'apprendre de leurs expériences, de maîtriser de nouvelles compétences et d'acquérir des connaissances afin d'alimenter notre croissance continue en termes d'opérations, de marchés novateurs et d'affaires dynamiques liées aux projets et

services.

Nous ne pouvons renforcer notre position de leader du marché que si nous innovons et nous améliorons sans cesse. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester immobiles. Il est vital que nous lancions de nouveaux systèmes et produits et que nous améliorions nos processus internes pour réduire les coûts de manière constante.

Nous nous soucions de la planète

et nous tâchons de réduire notre empreinte carbone

Nous avons une énorme responsabilité envers le bien-être de nos concitoyens et de leur environnement, actuel et futur. Nous nous sommes engagés à réduire au minimum notre empreinte et nous avons l'intention d'inspirer notre personnel à faire de même.

Chaque jour, nous nous lançons le défi de concevoir des produits et solutions avec lesquels il est plus sain de travailler, qui sont plus écoénergétiques et qui sont conçus pour réduire au minimum l'impact sur l'environnement à chaque stade de leur cycle de vie.

La sécurité avant tout

Un environnement de travail sûr et accueillant

Nos employés méritent des emplois stimulants offrant de bonnes perspectives, dans un environnement de travail sain et sûr où ils se sentent appréciés. Notre objectif est de développer un style de gestion participatif, motivant, décisif et axé sur les résultats. La confiance et le respect sont des mots-clés qui définissent la manière dont nous interagissons entre nous.

La sécurité optimale est notre plus grande priorité, en particulier sur le terrain, aussi bien pour notre personnel que pour nos partenaires commerciaux. Si quelque chose ne peut pas être réalisé en toute sécurité, nous y renonçons ! Nous appliquons cette philosophie ensemble.

Le travail d'équipe

Nous travaillons ensemble et formons une équipe

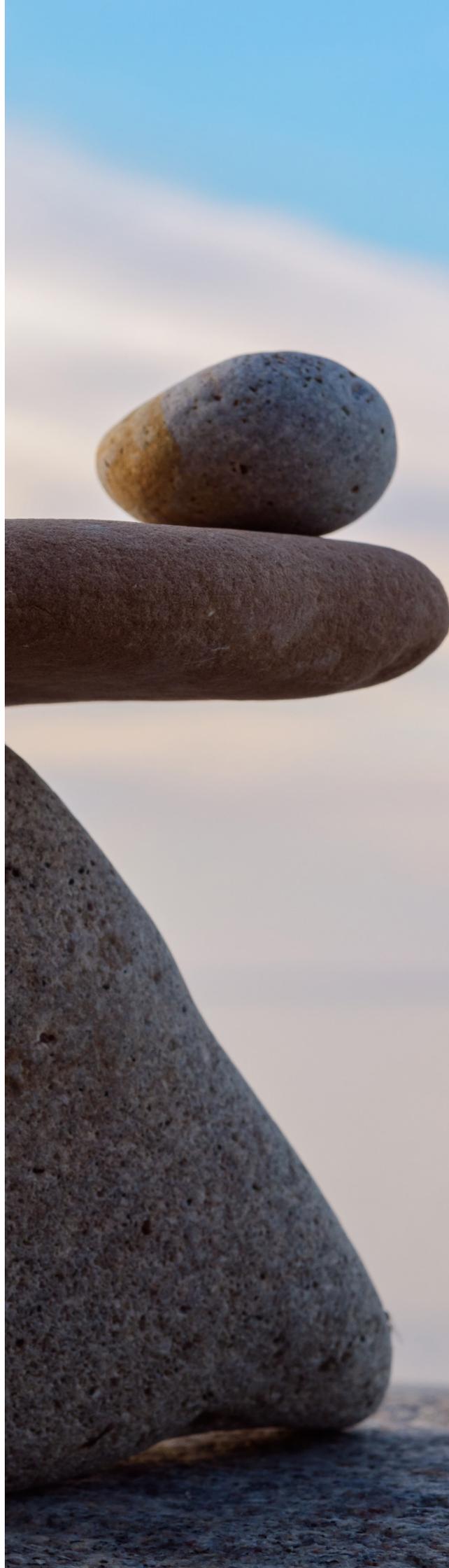
Les gens conduisent au succès. C'est pourquoi nous exigeons beaucoup de notre personnel. Nous exécutons nos projets et fournissons nos services en équipes, qui intègrent une grande variété de disciplines, services et nationalités.

Ensemble, nous garantissons des résultats parfaits – dans le respect des spécifications, des budgets et des délais. Les membres de l'équipe doivent s'unir et travailler ensemble pour atteindre un objectif unique et commun : bâtir la réputation des clients.

La responsabilité personnelle

Chacun assume ses responsabilités personnelles

Nous employons des professionnels qui peuvent et veulent assumer la responsabilité de leurs performances et résultats, et qui le feront. Nous avons doté notre personnel d'un ensemble d'outils, de politiques et de procédures opérationnelles qui lui permettront d'aborder et de résoudre les problèmes par lui-même.





Vivre dans l'esprit de bonnes pratiques commerciales

Notre politique de bonnes pratiques commerciales exprime la philosophie « UNE entreprise » de Vanderlande.

En favorisant UNE manière de travailler, nous croyons que notre équipe peut prendre les bonnes décisions sur la base de nos politiques, procédures et directives.

Ceci s'applique à tous les employés (y compris, mais sans s'y limiter, les travailleurs temporaires, à temps partiel et les travailleurs prêtés, etc.), ainsi qu'aux contractuels, dirigeants et administrateurs de Vanderlande dans le monde entier.

Notre culture UNIQUE repose sur notre capacité à agir et prendre des décisions qui s'alignent sur notre politique de bonnes pratiques commerciales et notre éthique commerciale, qui font partie intégrante de notre culture.

Vanderlande s'attend à ce que vous vous inspiriez de l'esprit de cette politique dans toutes les affaires de l'entreprise.

Donner l'exemple

Tous les employés de Vanderlande sont des modèles. Cela signifie que vous devez montrer l'exemple lorsqu'il s'agit de bonnes pratiques commerciales.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous parviendrons à maintenir notre culture de bonnes pratiques commerciales. Vous devez donc, à tout moment :

- › Comprendre les questions abordées par cette politique et les autres politiques et procédures de l'entreprise et les façons de travailler qui correspondent à votre rôle
- › Respecter notre manière UNIQUE de travailler, en conformité avec les exigences légales en vigueur dans les pays où nous opérons

- › Afficher une conduite conforme à la présente politique de bonnes pratiques commerciales et aux autres politiques, procédures et directives de l'entreprise qui régissent votre travail quotidien
- › Vous manifester si vous avez des inquiétudes concernant l'intégrité ou si vous soupçonnez que cette politique ou d'autres politiques, procédures et directives de Vanderlande ont été enfreintes
- › Comprendre que le respect de la présente politique de bonnes pratiques commerciales fait partie des obligations de votre poste.

Se manifester et poser des questions

Si vous soupçonnez que la politique de bonnes pratiques commerciales a été enfreinte, vous devez vous manifester et poser des questions. Par exemple :

- › Est-ce que cela est légal et cohérent avec les politiques, procédures ou directives de Vanderlande ?
- › À mon avis, qu'est-ce qui est juste et honnête dans cette situation ?
- › Qu'est-ce qui sert au mieux les intérêts du client ?
- › Quelle serait ma réaction si cela apparaissait sur la première page d'un journal ? Comment se sentiraient les employés, clients ou actionnaires de Vanderlande ?
- › Quelle est la bonne chose à faire ?

« Si vous voyez ou vivez quelque chose qui vous inquiète, posez des questions. Posez des questions jusqu'à ce que vous obteniez des réponses. »

Faire preuve de professionnalisme

Nous sommes motivés par le désir d'assister nos clients dans le monde entier en améliorant considérablement leur position concurrentielle et nous nous sommes engagés à les écouter et à tirer des leçons de leurs expériences. Ainsi, nous pourrions concevoir et fournir les solutions dont ils ont besoin.

Vanderlande s'attend à ce que tous les employés se prennent en charge et assument leurs responsabilités. Cela signifie à tout le moins :

- › Être fier de votre travail et prêter une attention particulière aux détails, quelle que soit la tâche
- › Respecter les politiques, directives, procédures et instructions de Vanderlande à chaque occasion
- › Suivre toute la formation requise en temps opportun
- › Réagir en cas de doute sur la qualité
- › Signaler immédiatement toutes les plaintes d'un client (potentiel) ou celles relatives à un produit ou service
- › Signaler immédiatement toute situation qui pourrait causer un problème de qualité.

Accomplir votre travail en conformité avec la présente politique de bonnes pratiques commerciales permet à Vanderlande de garantir le respect des lois et réglementations et la satisfaction des exigences et besoins du client. Nous cherchons sans cesse à stimuler notre croissance personnelle et à améliorer nos aptitudes professionnelles grâce à la formation et à tout autre moyen approprié. Bien que la croissance personnelle comporte de nombreuses dimensions et puisse prendre un sens différent pour chacun de nous, la croissance personnelle chez Vanderlande comprend des aspects tels que l'amélioration de l'expérience, le développement des connaissances et la capacité d'assumer de nouvelles responsabilités.

Respect des lois et réglementations

Vous devez respecter notre manière UNIQUE de travailler (et vous familiariser avec elle) et toutes les politiques, procédures et directives de Vanderlande, conformément à toutes les lois et réglementations en vigueur dans les pays où Vanderlande opère.

› Connaître les lois sur les importations, exportations et contre le boycott

Les pays où Vanderlande opère ont des lois qui contrôlent l'importation et l'exportation de technologies, d'informations à caractère personnel, de dispositifs de sécurité et d'autres marchandises. Les confédérations, les organisations intergouvernementales et les gouvernements peuvent imposer périodiquement des restrictions au commerce à certains pays, entités et individus. Assurez-vous de bien comprendre toutes les politiques d'importation et d'exportation de notre entreprise et les restrictions applicables.

› Respecter les règles de lutte contre le blanchiment d'argent

L'engagement de Vanderlande en matière d'équité, d'honnêteté et d'ouverture s'étend au respect de toutes les lois de lutte contre le blanchiment d'argent dans le monde entier. En règle générale, le blanchiment d'argent a lieu lorsque des fonds provenant de sources illégitimes sont transférés sur des canaux financiers légitimes pour les dissimuler ou pour les faire paraître légitimes.

Antitrust et concurrence loyale

Vanderlande s'engage à n'effectuer que des transactions loyales,

sur un pied d'égalité, et doit se conformer aux règles de la concurrence loyale. Vanderlande s'attend à ce que vous traitiez les autres équitablement. En conformité avec les politiques, procédures et directives de Vanderlande, vous ne devez tirer parti de personne en déformant ou omettant des faits importants ou en recourant à d'autres pratiques commerciales déloyales. Vous ne devez jamais déformer ni masquer votre identité. Étant donné que ces lois peuvent varier d'un pays à l'autre, vos activités ne doivent même pas donner l'impression qu'elles sont illicites ou contraires à l'éthique. Nous devons :

- › Livrer une concurrence ouverte et indépendante sur tous les marchés. Nous ne concluons pas d'accords avec les concurrents pour fixer ou établir des prix ou se répartir des produits, marchés, territoires ou clients
- › Comprendre les sujets sensibles. Cela comprend tous les aspects de la fixation de prix des produits, les conditions établies pour faire des affaires, le développement de produits, les plans de marketing et de vente et les aspects financiers clés, comme la recherche et le développement ou la main-d'œuvre.

Vous êtes tenu :

- › De n'assister qu'aux réunions d'associations commerciales et professionnelles légitimes organisées à des fins commerciales ou professionnelles appropriées
- › De discuter des points douteux de l'ordre du jour avec votre directeur ou le service juridique avant d'assister à la réunion
- › De quitter la réunion si vous observez une activité qui semble illégale ou suspecte.

Pour obtenir des informations supplémentaires, reportez-vous à la politique de concurrence loyale.

Conflits d'intérêts et lutte contre la corruption

Les relations personnelles avec les fournisseurs, les clients et autres tierces parties peuvent donner lieu à des situations où un conflit d'intérêts pourrait survenir, comme expliqué en détail dans la politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité.

À tout moment, vous devez vous assurer que nous demeurons indépendants (et perçus comme tels) de toute tierce partie ayant une relation contractuelle avec Vanderlande. Vous ne devez pas participer aux activités qui causent (ou pourraient sembler avoir causé) un conflit entre vos intérêts et ceux de Vanderlande.

› Offrir et concéder des avantages

Vanderlande livre une concurrence en offrant des solutions et services à valeur ajoutée de haute qualité. Aucun employé de Vanderlande ne peut, directement ou indirectement, offrir ni concéder des cadeaux ou avantages injustifiés aux fournisseurs, clients ou autres tierces parties ou leurs représentants dans le cadre d'opérations commerciales. Vous ne devez pas participer à des transactions équivalant à une participation aux bénéfices ou à des dons politiques illégaux en relation avec des gouvernements, des organismes gouvernementaux et politiques et leurs représentants.

› Demander et accepter des avantages

Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque vous recevez des cadeaux, lorsque vous bénéficiez d'une marque d'hospitalité ou d'autres avantages qui pourraient avoir une incidence sur votre jugement dans le cadre d'opérations commerciales, comme la passation de commandes ou la conclusion de contrats. Aucun employé de Vanderlande ne peut, directement ou indirectement, demander

des cadeaux ou des avantages injustifiés aux fournisseurs, clients ou autres tierces parties (y compris les organisations, autorités et organismes publics similaires) dans le cadre d'opérations commerciales ni accepter de cadeaux ou avantages injustifiés de leur part.

› Faire preuve de prudence avec les gouvernements

Vanderlande aura des interactions avec des représentants et employés gouvernementaux et semi-publics du monde entier. Dans de nombreux pays, les interactions avec les représentants et employés gouvernementaux et semi-publics sont régies par des règles très strictes. Ces interactions doivent respecter ces règles et être menées avec intégrité. N'offrez jamais rien de valeur qui pourrait être considéré un pot-de-vin. Si un représentant ou un employé gouvernemental ou semi-public exige ou demande un tel avantage, veuillez en informer immédiatement votre responsable et le service juridique.

Documents d'entreprise

Nos actionnaires, créanciers et autres parties ont un intérêt légitime dans les documents de Vanderlande. L'intégrité des comptes dépend de l'exactitude, de l'exhaustivité et de l'actualité des écritures. Toutes nos opérations commerciales doivent donc être enregistrées intégralement et équitablement, en conformité avec les principes comptables et autres exigences pertinentes de Vanderlande. Les documentations ou signalements inadaptés ou frauduleux sont illégaux, comme expliqué en détail dans la politique de conservation des documents.

Chaque employé de Vanderlande est responsable de la tenue de documents d'entreprise précis et complets. Préparez soigneusement les documents, revérifiez toujours votre travail et respectez les politiques qui s'appliquent à la documentation. Ne falsifiez et ne modifiez pas de manière incorrecte les documents de Vanderlande.

Les documents qui ont trait à un litige ou à une enquête publique ne doivent pas être détruits avant que l'affaire se termine, et parfois même plus tard. Assurez-vous que les documents contenant des informations sur les employés sont conservés en conformité avec les politiques et les lois locales en vigueur.

Responsabilité sociale

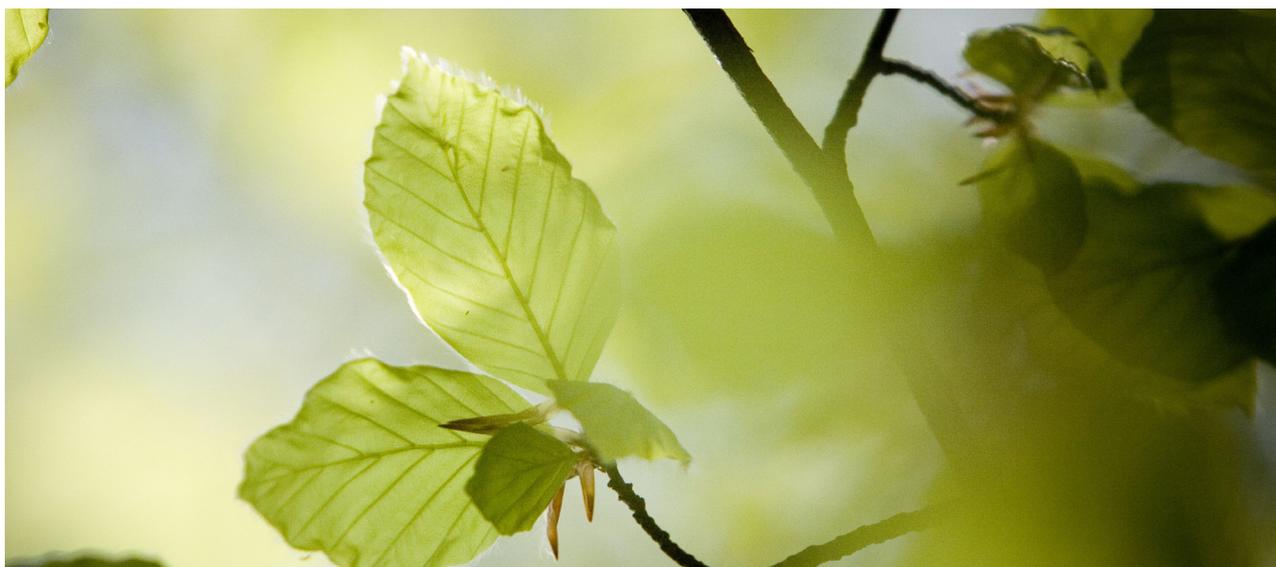
Notre engagement à l'égard de cette politique de bonnes pratiques commerciales comprend le traitement des autres avec respect et équité. Nous respectons les droits de la personne et n'autorisons pas le harcèlement fondé sur la race, le sexe, l'origine ethnique, l'âge, l'orientation religieuse ou sexuelle, le handicap physique, l'état matrimonial et parental, l'information génétique ou le statut légalement protégé. Le harcèlement sur le lieu de travail, le harcèlement ou l'intimidation sexuelle ne sont pas tolérés. Vanderlande soutient les droits de l'homme. Cela comprend notamment l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, de la discrimination, du harcèlement et des mesures de discipline physique. Vanderlande autorise la liberté d'adhésion et de collaboration dans la représentation des travailleurs.

Vanderlande s'est engagée à suivre des pratiques d'emploi équitables qui offrent des chances égales à tous les employés. Nous valorisons la diversité et pensons qu'un lieu de travail diversifié crée un véritable avantage concurrentiel.

› Créer et maintenir un environnement de travail sûr et sain

Vanderlande s'efforce de créer un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés. Si un problème ou un accident survient, nous adopterons les mesures appropriées et enquêterons minutieusement sur les causes afin de mettre en œuvre des mesures évitant qu'ils se produisent à nouveau. Nous sommes tous responsables du maintien d'un lieu de travail sûr et sain, du respect de l'environnement et de la conservation des ressources naturelles en nous conformant à toutes les politiques, procédures et directives de Vanderlande en matière de santé, de sécurité et d'environnement, notamment :

- › Ne pas consommer de drogues, d'alcool ou de médicaments sur ordonnance au travail, en voyage d'affaires ou lors d'événements d'entreprise
- › Informer votre responsable de toute condition de travail dangereuse
- › Manipuler convenablement les matières dangereuses
- › Mettre au rebut tous les déchets conformément à nos politiques et à la loi
- › Assurer la sécurité de nos installations et de nos systèmes d'information
- › Respecter les protocoles de sécurité
- › Utiliser efficacement les ressources
- › Recycler chaque fois que possible
- › Respecter les règles de circulation et les convenances
- › Conduire de manière sûre.



› Préservation de l'environnement

Vanderlande croit que la croissance économique et la préservation de l'environnement naturel sont compatibles. Nous faisons tout notre possible pour offrir des solutions et services à valeur ajoutée qui sont propres, sûrs et de qualité supérieure. Au stade de développement, Vanderlande s'efforce de mettre au point des solutions et services à valeur ajoutée qui aideront à réduire les émissions gazeuses et sonores et à améliorer l'efficacité énergétique et les taux de recyclage. Aux stades de production et de distribution, Vanderlande s'efforce de réduire l'énergie consommée, les déchets et les émissions.

Propriété intellectuelle, informations confidentielles et propriété de l'entreprise

Vanderlande possède des droits de propriété intellectuelle, comme les droits attachés aux brevets et dessins qui sont de grande valeur et vitaux à la réussite de nos affaires. Pour que Vanderlande puisse utiliser ces actifs efficacement au cours de nos activités commerciales, nous devons administrer nos actifs avec les plus grands soins et en faisant preuve de professionnalisme.

Dans le cadre de son activité, Vanderlande reçoit aussi des informations concernant les clients, les fournisseurs, les employés et autres parties. Nous obtenons et conservons des informations à caractère personnel concernant les clients et les partenaires commerciaux en employant uniquement des moyens légitimes. Nous administrons et protégeons strictement ces informations et ne les utilisons qu'aux fins prévues. Nous respectons la confidentialité de ces informations et les protégeons convenablement.

› Protéger les droits de propriété intellectuelle

Nous protégeons en permanence la propriété intellectuelle de Vanderlande contre toute violation. Cela comprend les droits de propriété intellectuelle et d'autres actifs incorporels qui sont créés ou développés, de manière directe ou indirecte, par ou pour Vanderlande.

› Protéger les informations confidentielles, les secrets commerciaux et le savoir-faire

Les informations confidentielles, les secrets commerciaux et le savoir-faire de Vanderlande ne peuvent être divulgués qu'aux personnes autorisées à les utiliser. Vous devez observer les règles de Vanderlande régissant l'usage d'informations confidentielles et sensibles, et faire de votre mieux pour éviter la divulgation ou les fuites d'informations professionnelles confidentielles et du savoir-faire. Même après la cessation (pour quelque cause que ce soit) de votre emploi ou de votre mission au sein de Vanderlande, vous n'êtes pas autorisé à divulguer toute information confidentielle dont vous avez pu avoir connaissance au cours de votre emploi ou de votre mission chez Vanderlande. Les « Règles de conduite ICT » de Vanderlande (disponibles sur l'Intranet de l'entreprise) présentent des directives et règles détaillées pour traiter les informations et données confidentielles ou commercialement sensibles.

› Protéger la propriété de l'entreprise

Vous pouvez utiliser les systèmes d'information de l'entreprise pour en faire un usage personnel mineur. Cet usage ne doit jamais compromettre la sécurité des informations de l'entreprise. Gardez à l'esprit que Vanderlande peut accéder à toutes les informations, ainsi que les examiner et divulguer, contenues dans ses systèmes (y

compris les systèmes d'information et informatiques) ou toute autre propriété, exception faite des cas proscrits par la loi. Vanderlande peut demander que sa propriété lui soit restituée à tout moment. La propriété de l'entreprise comprend, sans toutefois s'y limiter, les équipements, les concepts technologiques, les stratégies commerciales, les informations sur les clients et fournisseurs et le matériel qui contient des informations sur l'entreprise. Vanderlande confie sa propriété aux employés pour qu'ils l'utilisent à des fins commerciales.

Relations publiques et communications de l'entreprise

› Communications de l'entreprise

Vanderlande fait partie de Toyota Industries Corporation (TICO). En tant que société cotée en bourse, TICO peut être négativement affectée par des informations incorrectes ou négatives. Il est important de savoir comment agir si la presse, le gouvernement ou des avocats externes vous approchent. Les communiqués de presse et les contacts avec les médias d'information n'ont lieu que par l'intermédiaire de la direction supérieure, avec le soutien de notre service des communications. Le service juridique doit participer aux interactions avec le gouvernement ou des avocats externes.

- › Si un journaliste vous contacte, référez-le au service de marketing et de communication.
- › Si un avocat externe ou un fonctionnaire vous contactent pour parler des affaires de l'entreprise, veuillez contacter votre responsable ou le service juridique.
- › Si vous recevez une assignation, une plainte en justice, une citation à comparaître ou tout autre document juridique au sujet des affaires de l'entreprise, contactez immédiatement votre responsable et le service juridique.

› Comprendre les restrictions relatives aux activités et contributions politiques et sociales

Chaque individu est libre de participer aux affaires politiques et sociales. Cependant, lorsque vous agissez dans ce contexte, vous devez vous assurer de ne pas donner l'impression que vous parlez ou agissez pour le compte de Vanderlande.

Vanderlande s'efforce d'améliorer sa réputation et de gagner la confiance des collectivités en participant aux événements et programmes locaux. Nous maintenons des liens étroits avec les collectivités dans lesquelles nous opérons et nous aspirons à agir toujours en bonne entreprise citoyenne.

Vanderlande fait tout son possible pour communiquer ouvertement et honnêtement avec les parties prenantes, et prend part à des activités qui contribuent au développement durable des collectivités locales et de la société dans son ensemble.

Que dois-je faire si j'ai une question ou une inquiétude ?

Les questions d'intégrité se posent et peuvent concerner n'importe qui, même avec les meilleures intentions. Il peut être difficile de savoir ce qu'il faut faire.

Si vous n'êtes pas sûr, demandez de l'aide

- Adressez-vous à votre responsable ou au responsable de votre responsable ;
et/ou
- Signalez les irrégularités présumées de nature générale, opérationnelle et financière au sein de Vanderlande, conformément à la politique d'alerte de Vanderlande ;
et/ou
- Envoyez un courriel à goodbusiness@vanderlande.com ;
et/ou
- Appelez la ligne d'alerte (reportez-vous à la page 11), un numéro téléphonique gratuit que tout le monde peut joindre, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
La ligne est disponible en plusieurs langues. Utilisez la ligne d'alerte pour poser une question, demander conseil ou signaler un problème d'intégrité.

Vous avez la responsabilité de signaler immédiatement tout problème d'intégrité ou toute violation présumée de la présente politique de bonnes pratiques commerciales, ou de toute autre politique ou procédure de Vanderlande.

Si vous voyez ou vivez quelque chose qui vous inquiète, posez des questions. Posez des questions jusqu'à ce que vous obteniez des réponses.

Ce n'est pas sans raison que les équipes sont plus fortes que les individus...

La force de Vanderlande est une combinaison d'interaction entre les talents et contributions uniques de chaque employé. Ensemble, nous pouvons atteindre les objectifs qui sont tout simplement hors de portée pour un individu.

Un composant clé de notre succès comme entreprise repose sur notre réputation de société honnête, loyale et respectueuse où les gens veulent travailler, avec laquelle les fournisseurs veulent faire des affaires et à laquelle les clients souhaitent acheter des solutions. Cette réputation est le fruit de nombreuses années d'expérience au cours desquelles les employés ont agi correctement, à chaque fois et sans relâche. Cependant, une telle réputation ne peut être préservée que par des personnes qui placent l'intégrité personnelle en tête de leur liste de priorités. Ensemble, comme équipe, nous pouvons garantir que notre réputation demeure forte, mais nous devons être responsables les uns envers les autres. Vous pouvez remplir votre rôle en faisant tout votre possible pour agir correctement dans chaque situation, et en prenant la parole si vous avez des questions, inquiétudes ou si vous soupçonnez ou découvrez un comportement contraire à l'éthique.

Nous avons pris l'engagement de vous écouter, de répondre à vos

questions et de nous assurer que chaque employé agit dans le respect de l'éthique. Votre responsable direct est un membre clé de notre équipe et

il doit toujours être la première personne à laquelle vous faites appel lorsque vous avez des inquiétudes ou questions liées à l'éthique dans notre entreprise. De plus, nous avons une politique de porte ouverte qui vous permet de vous mettre en contact avec n'importe quel membre de l'équipe de direction, le service des RH ou le responsable de la conformité pour faire part de vos inquiétudes. Toutefois, si vous pensez que parler directement à quelqu'un au sein de Vanderlande ne serait pas convenable dans une situation particulière, vous pouvez poser vos questions, signaler une violation des règles de notre entreprise ou de la politique de bonnes pratiques commerciales ou obtenir tout simplement des informations supplémentaires en appelant notre ligne d'alerte ou en visitant notre site web.

La ligne d'alerte et le site web sont confidentiels et faciles à utiliser. Ils sont opérés par Navex, l'un des principaux prestataires de ce type de service. Si vous préférez poser une question, exprimer une inquiétude ou faire une déclaration sur Internet, vous pouvez vous connecter sur le site web et saisir les informations dans les champs requis. Si vous préférez parler avec un opérateur en direct, composez le numéro d'assistance téléphonique. Les appels sont gratuits et les deux méthodes sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Quelle que soit la méthode que vous préférez, un signalement sera dressé et expédié à la personne appropriée qui le révisera et mènera une enquête, s'il y a lieu.

Avec chaque méthode de déclaration, vous avez le choix d'indiquer votre nom et vos coordonnées ou de rester anonyme. Toutes les personnes qui appellent et fournissent un signalement à l'opérateur ou qui déposent un signalement par l'intermédiaire du site web recevront un numéro de signalement, un numéro d'identification personnel et une date de contact. Si vous découvrez des informations supplémentaires ou si vous aimeriez compléter votre signalement initial, vous pouvez nous appeler ou vous reconnecter avec votre numéro de signalement et numéro d'identification personnel.

La ligne d'alerte a été conçue pour prendre en charge un grand éventail de déclarations et de questions sur des situations qui pourraient menacer la bonne réputation de Vanderlande, comme :

- Le vol, la fraude ou toute autre forme de malhonnêteté
- La violence ou les comportements menaçants
- Le harcèlement et la discrimination (sexuels)
- Les violations de la présente politique de bonnes pratiques commerciales
- Les irrégularités comptables ou financières
- La consommation de drogues ou d'alcool au travail
- La violation de lois, réglementations, politiques ou procédures.

Le but de la ligne d'alerte et du site web n'est pas de remplacer votre communication quotidienne avec votre responsable ou équipe de direction. Les opérateurs ne pourront pas répondre à vos questions directement ou immédiatement. Nous vous encourageons toujours à vous adresser à votre responsable pour parler des questions, inquiétudes ou suggestions au sujet des procédures opérationnelles normales ou d'inquiétudes de nature éthique.

Prenez la parole !
Si vous avez des questions, inquiétudes ou si vous soupçonnez ou découvrez
un comportement contraire à l'éthique, nous vous écouterons.



LIGNE D'ALERTE

OBTENEZ LE NUMÉRO VERT LOCAL SUR :
WWW.VANDERLANDE.ETHICSPPOINT.COM



SITE WEB D'ALERTE

SOUMETTEZ UN SIGNALEMENT SUR : WWW.VANDERLANDE.ETHICSPPOINT.COM

Ensemble...

vous et vos collègues êtes les
actifs les plus précieux de notre entreprise.

Ensemble...

l'intégrité de chaque personne
constitue nos fondations.

Ensemble...

nous sommes certains que nos fondations
resteront solides.

*Opérée par Navex, une tierce partie indépendante.

